



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE VINEUIL-SAINT-FIRMIN
Département de l'Oise
Arrondissement et Canton de Senlis

Année 2026

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°011

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION 27 BIS RUE DE SENLIS

Le Maire de la Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-24, L.2211-1 à L 2212-2 inclus L 2213-1 et L 2213-2,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la demande du 13 janvier 2026 faite par l'entreprise SEAO-VEOLIA située 35 rue Arago 60000 BEAUVAIS,

Considérant que les travaux de réparation d'une fuite d'eau dans la rue de Senlis 60500 Vineuil-Saint-Firmin peuvent présenter un danger et nécessitent de réglementer la circulation,

ARRETE

Article 1: Le jeudi 15 janvier 2026 de 9h00 à 16h00, l'entreprise SEAO-VEOLIA procédera à des travaux de réparation d'une fuite d'eau dans la rue de Senlis au niveau du numéro 27 bis.

Article 2 Pour garantir la sécurité de la circulation routière et du chantier, en agglomération :

- La circulation sera alternée par demi-chaussée au droit des travaux avec mise en place de feux tricolores.

Article 3 L'entreprise SEAO-VEOLIA est chargée de mettre en place la signalisation routière adaptée pour guider les usagers et de prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité des véhicules et des piétons.

L'entreprise SEAO-VEOLIA sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 4 A la fin des travaux, l'entreprise SEAO-VEOLIA devra remettre en état les trottoirs et la chaussée comme initialement.

Article 5 Les infractions au présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

Article 6 La Secrétaire de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CHANTILLY
- Monsieur le Chef de la Police Municipale
- Centre de secours de Lamorlaye
- L'entreprise SEAO-VEOLIA

FAIT À VINEUIL-SAINT-FIRMIN, le 13 janvier 2026.

Le Maire,

François LANCERAUX

